



PRIX DE L'INNOVATION D'HYPERTENSION CANADA

Date limite de mise en candidature – 15 mai 2019

Hypertension Canada a le plaisir d'inviter tous les membres à soumettre des candidatures au premier prix financé par les membres, le Prix de l'innovation. La remise de ce tout nouveau prix annuel souligne l'apport d'une personne ou d'une organisation qui met en œuvre des formules innovatrices dans l'application des connaissances ou dans la formation liées à l'hypertension ou à la prévention primaire de l'hypertension, par exemple l'élaboration d'un webinaire innovateur, une ressource inédite, un moyen original de diffusion ou une nouvelle façon de faire dans le processus d'élaboration des lignes directrices. Le prix consiste en une plaque d'Hypertension Canada, décernée chaque année à une personne ou à une organisation dont la candidature est jugée valable. À défaut de proposition acceptable, le prix peut ne pas être attribué une certaine année.

Admissibilité : Les candidats et candidates admissibles doivent être des résidents canadiens ou des organisations canadiennes, y compris des filiales canadiennes d'organisations multinationales. Les membres du comité des prix et du conseil d'administration d'Hypertension Canada ne sont pas admissibles.

Critères et processus de sélection : Les personnes et les organisations admissibles doivent faire l'objet d'une mise en candidature. Les propositions ne sont valables que pour l'année au cours de laquelle elles ont été soumises. Il n'y a pas de limite quant au nombre de Prix de l'innovation qu'une personne ou une organisation peut recevoir, mais l'attribution de plus d'un certificat ne sera accordée que dans des circonstances hors de l'ordinaire ou que pour des activités ou des initiatives exceptionnelles.

La lettre de proposition et les documents à l'appui doivent être transmis par voie électronique à Hypertension Canada avant la date limite de mise en candidature; les propositions de candidats ou de candidates reçues après cette date ne seront pas examinées.

La lettre de proposition devrait décrire clairement l'étendue et la durée des réalisations ainsi que leur incidence sur la sensibilisation du public à l'hypertension artérielle, de même que sur la prévention ou la maîtrise de l'affection.

Sélection : Le comité des prix examinera les lettres de proposition et les documents à l'appui, et procédera, par consensus, à la sélection du lauréat ou de la lauréate.

La cérémonie de remise des prix aura lieu durant le Congrès Hypertension Canada, qui se tiendra du 25 au 28 septembre 2019, à l'hôtel Westin Edmonton, à Edmonton.

La **date limite de mise en candidature pour ce prix est le 15 mai 2019.**

Les mises en candidature reçues après cette date ne seront pas examinées.

Veillez transmettre toutes les mises en candidature par voie électronique au

Comité des prix

Hypertension Canada

Courriel : paul.landiers@hypertension.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Paul Landers, à paul.landiers@hypertension.ca.